

SOMMAIRE

Page 1

Le mot du maire

Pages 2 - 3 - 4

Photos
la fête des voisins

Directeur de publication
Jean-Christophe Gassot

Crédit photos
Objectif Images,
André Cossé,
Mairie d'Esvres

Conception et impression
Imprimerie Numeriscann

Dépôt légal
4^e trimestre 2017
Impression
à 3.000 exemplaires
sur papier PEFC

Chères Esvriennes, chers Esvriens,

À nouveau, tout au long de ces derniers mois se sont égrénées les Fêtes des Voisins, moments de convivialité et de proximité entre tous.

Il est bien appréciable de pouvoir se retrouver, échanger sur le quotidien et les projets de notre commune.

La fête des voisins, comme de nombreuses animations qui se déroulent sur notre commune, entretient et renforce le lien entre tous, j'y tiens, cela est fondamental dans la notion du bien vivre ensemble à Esvres.

Les souvenirs des Anciens, les anecdotes sur l'histoire de notre commune, l'accueil des nouvelles familles qui ont choisi Esvres pour leur projet de vie ou les moments de rires lorsque l'humour vachard côtoie la bienveillance et l'amitié, c'est cela le cœur et l'esprit de ces rendez-vous dans nos quartiers et hameaux.

Dans ces moments conviviaux, je suis toujours impressionné par celles et ceux qui, avec cœur, décident et s'engagent à organiser ces fêtes, envie de préparer dans la bonne humeur et le plaisir anticipé d'accueillir et surtout, faire en sorte que la table soit jolie et bonne.

Chacun vient avec son obôle, une table de jardin, des chaises pliantes, un plat préparé, un dessert maison (dont vous m'en direz des nouvelles !...), une bonne bouteille, des chocolats et des dragibus pour les gamins, tout cela compose les gestes simples d'un bonheur vrai.

De tout cela reste le souvenir et l'envie de se retrouver l'an prochain, c'est cela Esvres, la fraternelle et bienveillante attention.

C'est cela Esvres, c'est vous !, c'est nous !, c'est ensemble !

Merci à toutes et tous pour votre accueil, votre gentillesse,

Très sincèrement,

Votre Maire

Jean Christophe GASSOT





Rue de Vontes et rue du Prieuré – 3 juin



Rue du 11 Novembre – 10 juin



La Pommeraye – 7 juillet



Le Lochereau – 11 juin



Champgault, rue du Grenier à blé – 16 juin



Rue du Vallon – 16 juin



La Chambrière – 24 juin



Le Peu, rue François Rabelais – 23 juin



Les Parcs de Montbazou, allée de la Chesnaie – 17 juin



Les Jardins du Vallon 2 – 17 juin



Le Peu, allée Léopold Sédar-Senghor – 17 juin



Le Peu, allée Pierre de Ronsard – 23 juin



La Hardellière – 1^{er} juillet



Champgault – 30 juin



Le Peu, rue Alfred de Vigny – 30 juin



Allée de Bellevue – 2 juillet



Les Reçais, allée des Trois Puits – 2 juillet



Les Hauts de la Papauterie – 9 juin



La Caillaudière et le Paradis – 8 juillet



Vaugrignon – 16 juillet



Le Vau – 21 juillet



Les Coteaux de Beaulieu – 26 août



Les Hameaux du Peu – 1^{er} septembre



Cité Louis Germain – 16 septembre



Les Magnolias – 15 septembre



Varidaine – 10 septembre